

COMMUNE DE FAVERAYE- MÂCHELLES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 juin 2015

Le 3 juin 2015 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Faveraye-Mâchelles s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Patrice DOUGÉ, Maire.

- Convocation faite le 29 mai 2015
- Nombre de conseillers en exercice : 15

Etaient présents : Patrice DOUGÉ, Laurence VAILLANT, Robert SOULARD, Ingrid GALLARD, Dominique PERDRIEAU, Laurent CRÉPEAU, Céline MARTINS, Régis ERRIEN, Rosemary DEJEANTE, Michelle MICHAUD, Valérie COUTANT et Françoise DUIGOU.

Excusés : Frédéric LABROUSSE (ayant donné pouvoir à Patrice DOUGÉ) - Pascal ANGEBAULT (ayant donné pouvoir à Laurent CREPEAU) - Cécile GOURGUES (ayant donné pouvoir à Michelle MICHAUD).

Secrétaire de séance : Valérie COUTANT.

CENTRE SOCIAL : PRESENTATION DU CHANTIER JEUNES DE L'ETE 2015

Mme Rochais, Présidente, M. Joncheray, coordinateur, et Mme Fallempin, animatrice, accompagnés de 2 jeunes de la commune, sont venus présenter le projet de chantier jeunes pour l'été 2015.

Ils ont également présenté une vidéo de la commune, réalisée dans le cadre d'un concours des jeunes au sein du centre social. Ce concours a été gagné par les jeunes de Faveraye-Mâchelles.

Le chantier jeunes est le suivant :

- peinture des bâtiments du square Roger Gonnord.
- l'encadrement sera assuré par M. ERRIEN et Mme MICHAUD, conseillers municipaux.
- dates et durée du chantier : Les 15-16 et 17 juillet, de 9 h à 12 h.
- 8 jeunes vont participer au chantier.

Le centre social demande une subvention de la commune d'un montant de 3 € de l'heure pour rémunérer les jeunes sous forme de chèque activités (27 € par jeune). Le montant de la subvention serait donc de 3 € x 8 jeunes x 9 h, soit 216 €.

Vu pour accord par le conseil municipal.

REFORME TERRITORIALE

Monsieur le Maire présente le support d'information qui sera communiqué lors de la réunion publique du 5 juin 2015.

C'est un diaporama commun aux 5 communes qui ont le projet de former une commune nouvelle.

En premier lieu, la réforme territoriale concerne les fusions des communautés de communes. Le Préfet de Maine-et-Loire a présenté le projet le 27 mai. La communauté de communes des Coteaux du Layon pourrait fusionner avec celles de Loire Layon (Chalonnnes sur Loire) et Layon Aubance (Brissac). Pour le moment, la loi NOTRE n'est pas encore votée.

Puis, le Maire explique que pour avoir du poids dans cette nouvelle communauté de communes, il y a une réflexion entre les communes de Champ, Faveraye-Mâchelles, Faye d'Anjou, Rablay et Thouarcé pour créer une commune nouvelle qui porterait le nombre d'habitants à 5-6000. Les élus ont donc créé 3 commissions pour travailler sur ce projet (charte, finances et ressources humaines).

Ce projet sera donc exposé lors de la réunion publique du 5 juin 2015, à 20 h 30 à la salle des loisirs.

SIEML - REPARATION DE 2 OUVRAGES D'ECLAIRAGE PUBLIC

Le SIEML a fait parvenir des devis pour les travaux de réparation d'appareils, avec les participations financières de la commune :

- N° L3 - rue du Colonel Artémieff : 958.84 € HT
- N° L2 - rue Saint Vincent : 958.84 € HT

Vu pour accord par le conseil.

PORTE PERISCOLAIRE - CHOIX DU FOURNISSEUR

La porte d'entrée du local de la périscolaire doit être remplacée, car elle n'est plus aux normes pour les personnes à mobilité réduite. Deux devis sont arrivés à la mairie :

- ENTREPRISE CHARNIER d'Avrillé : 2 771.65 € HT (en PVC)

- ENTREPRISE FRAPPREAU-FONTENEAU de Gennes : 2 490 € HT(en PVC) - 2 640 € HT (en alu)

Il explique que pour des locaux recevant du public, l'usage de l'alu est préconisé.

Le conseil municipal **décide** de retenir l'offre de l'entreprise FRAPPREAU-FONTENEAU pour une porte en alu, d'un montant de 2 640 € HT.

COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES ET EXTERIEURES

- **Assainissement** (13.05.2015) :

Une rencontre a eu lieu avec la Police de l'Eau, le cabinet IRH et le SATEA pour définir le type de station à réaliser.

Le cabinet IRH est chargé d'établir un cahier des charges.

- **Aménagements** (28.05.2015) :

Rencontre avec le cabinet ECCE TERRA et déplacement de la commission sur les rues du Colonel Artémieff et Saint Vincent.

- **Micro intercommunalité Accueil de Loisirs** (11.05.2015) :

L'accueil de loisirs sera fermé le mercredi matin, faute d'enfants, à compter de septembre 2015.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser au centre de loisirs de Martigné Briand.

- **Affaires sociales** (12.05.2015) :

Bilan des micro-crèches : Le prix de revient est de 8.39 € par enfant et la participation des familles s'élève à 1.39 € par enfant.

QUESTIONS DIVERSES

- **Information sur les TAPS** (Temps d'activités périscolaire) : Une réunion a eu lieu entre l'OGEC, l'APEL et les parents d'élèves de Faveraye-Mâchelles. Le projet sur les TAPS a été validé, mais il a été décidé par 7 voix contre et 5 pour de ne pas le mettre en place à la rentrée scolaire de septembre 2015.

- **Information sur affaire CHOUTEAU / COMMUNE** : Deux plaintes avaient été déposées auprès du Tribunal Administratif par M. Chouteau en 2012 envers Monsieur le Maire. Le Tribunal les a rejetées et en conséquence, ces dossiers sont classés (lecture du courrier de l'avocat).

- **Commission Tourisme CCCL** (28.05.2015) : Concernant l'aménagement des entrées de bourgs (par un fleurissement), le financement peut être pris en charge à hauteur de 70 % par la communauté de communes. Il resterait donc 30 % à la charge de la commune. Le conseil communautaire se prononcera le 18 juin 2015.

- **Maisons Fleuries** : il n'y aura pas de concours communal et intercommunal cette année en raison de la mise en place du plan de gestion de l'herbe, qui entraîne l'organisation d'un nouveau règlement.